



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sensibiliser les enfants à leur responsabilité envers les animaux

Question écrite n° 27450

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la possibilité de sensibiliser les enfants à leur responsabilité envers les animaux dans les programmes scolaires, notamment en primaire. Ces dernières années, la cause animale semble prendre de plus en plus de place dans l'opinion publique, et le respect des animaux doit se développer dès le plus jeune âge. Chats et chiens sont deux des espèces qui cohabitent le plus universellement avec l'homme, dans des centaines de millions de foyers à travers le monde. Pourtant, sur tous les continents et dans toutes les cultures, les chiens et les chats sont encore victimes de négligence ou de traitements cruels et inhumains. Or, un nombre croissant de chercheurs établit un lien entre la violence envers l'animal et la violence envers l'humain. Aussi, face aux évolutions de la place des animaux dans la société, il lui demande ses intentions pour qu'un enseignement favorisant une meilleure connaissance et une bonne compréhension des animaux soit donné par l'école, et pour que cette éducation serve aussi de base au développement d'une sensibilité et d'une responsabilité des futurs citoyens.

Texte de la réponse

L'école prend en compte les questions de la responsabilité des élèves envers les animaux. Dès la maternelle, comme le précise le programme dans la partie « explorer le monde du vivant, des objets et de la matière », l'enseignant « conduit les enfants à observer les différentes manifestations de la vie animale et végétale ». Les élèves « découvrent le cycle que constituent la naissance, la croissance, la reproduction, le vieillissement, la mort en assurant les soins nécessaires aux élevages et aux plantations dans la classe ». À l'issue de la maternelle, les élèves sont ainsi capables de « reconnaître les principales étapes du développement d'un animal ou d'un végétal, dans une situation d'observation du réel ou sur une image » et connaissent « les besoins essentiels de quelques animaux et végétaux ». Ici, le professeur insiste sur les milieux de vie et les soins à assurer pour satisfaire les besoins des animaux. Au cycle 2 (CP, CE1 et CE2) dans la thématique « questionner le Monde », et au cycle 3 (CM1, CM2, 6e) en « sciences et technologie » les élèves sont amenés à développer la compétence "Adopter un comportement éthique et responsable" vis à vis de l'environnement. Dans ce contexte, le bien-être animal peut-être abordé. Dans la thématique « questionner le monde », les élèves poursuivent l'étude des caractéristiques du monde vivant, de ses interactions et de sa diversité. Dans ce cadre, à partir d'un écosystème (élevage ou culture), les élèves appréhendent « les interactions des êtres vivants entre eux et avec leur milieu ». Dans le cas de la réalisation d'un élevage en classe, les besoins vitaux et les notions de bien-être et de bientraitance des animaux sont abordées. En sciences et technologie, les élèves poursuivent en décrivant comment les êtres vivants se développent et deviennent aptes à se reproduire. Ici dans la cadre d'un élevage, les élèves sont amenés à identifier et caractériser les modifications subies par un organisme vivant (naissance, croissance, capacité à se reproduire, vieillissement, mort) au cours de sa vie. En outre, la notion d'empathie est travaillée dans le cadre de la « culture de la sensibilité » dès l'école maternelle. Les élèves sont amenés à se construire comme personne singulière au sein d'un groupe à travers des situations concrètes de la vie de la classe. Ici, une première sensibilité aux expériences morales (sentiment d'empathie, expression du juste et de l'injuste, questionnement des stéréotypes...) se construit et sera consolidée dans le cadre de

l'enseignement morale et civique durant toute la scolarité obligatoire. Du cycle 2 au cycle 4, la réflexion sur les notions d'engagement, de responsabilité individuelle et collective, ainsi que sur la valeur de l'engagement moral, peuvent être des supports de réflexion sur la place des animaux et leur protection.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27450

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [17 mars 2020](#), page 2075

Réponse publiée au JO le : [3 novembre 2020](#), page 7799